

Volet 3 : Les enseignements (cycle 2)

Français

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l'usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l'écrit et commencé à écrire. L'acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l'attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages.

L'intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d'assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l'oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l'objet de séances spécifiques d'enseignement. Les activités de lecture et d'écriture, de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification sûre et rapide des mots, des activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.

L'étude de la langue est une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle doit être l'objet d'un enseignement spécifique, rigoureux et explicite.

Une approche progressive, fondée sur l'observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des séances spécifiques et dans de nombreux exercices d'entraînement, ces connaissances sont également exploitées – vérifiées, consolidées, automatisées – en situation d'expression orale ou écrite et de lecture.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral <ul style="list-style-type: none">– écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte ;– dire pour être entendu et compris ;– participer à des échanges dans des situations diverses ;– adopter une distance critique par rapport au langage produit.	1, 2, 3
Lire <ul style="list-style-type: none">– identifier des mots de manière de plus en plus aisée ;– comprendre un texte et contrôler sa compréhension ;– pratiquer différentes formes de lecture ;– lire à voix haute.	1, 5
Écrire <ul style="list-style-type: none">– copier ;– écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche ;– réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.	1



Comprendre le fonctionnement de la langue

- passer de l’oral à l’écrit ;
- construire le lexique ;
- s’initier à l’orthographe lexicale ;
- se repérer dans la phrase simple ;
- maîtriser l’orthographe grammaticale de base.

1, 2

Langage oral

Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d’être actifs dans les échanges verbaux, de s’exprimer, d’écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. Le professeur veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves en toutes occasions durant le cycle. Il est le garant de la régulation des échanges et d’un guidage expert pour apprendre aux élèves à débattre.

Développer la maîtrise de l’oral suppose d’accepter les essais et les erreurs dans le cadre d’une approche qui permet à chaque élève de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles et ainsi de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l’oral (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) gagnent à être intégrées dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l’explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l’écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l’accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu’ils pourront réutiliser.

Attendus de fin de cycle

- conserver une attention soutenue lors de situations d’écoute ou d’échanges et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension ;
- dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l’objet du propos et des interlocuteurs ;
- pratiquer les formes de discours attendues – notamment raconter, décrire, expliquer – dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe ;
- participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément, etc.).



Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus par un adulte (<i>lien avec la lecture</i>)	
<u>Connaissances et compétences associées</u> - maintenir une attention orientée en fonction du but ; - repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens ; - mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte ; - mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes ; - repérer d'éventuelles difficultés de compréhension.	<u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u> - écoute attentive de messages ou de consignes adressées par un adulte ou par un pair ; - audition de textes lus, d'explications ou d'informations données par un adulte ; - répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, de conclusions. - récapitulation des mots découverts lors de l'audition de textes ou de messages ; - explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, mots clés, connecteurs, etc.) ; une relation peut être faite avec les situations d'écoute en langue vivante étrangère ou régionale.
Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes (<i>lien avec la lecture</i>)	
<u>Connaissances et compétences associées</u> - prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs ; - mobiliser des techniques qui font qu'on est écouté ; - organiser son discours ; - mémoriser des textes ; - lire à haute voix.	<u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u> - jeux sur le volume de la voix, la tonalité, le débit, l'articulation, notamment pour préparer la mise en voix de textes (expression des émotions en particulier) ; - jeux sur la posture, le regard et la gestuelle. - rappel de récits entendus ou lus ; - présentation des conclusions tirées d'une séance d'apprentissage, d'une lecture documentaire, avec réutilisation du vocabulaire découvert en contexte. - présentation de travaux à ses pairs ; - présentation d'un ouvrage, d'une œuvre ; - justification d'un choix, d'un point de vue ; - récitation et interprétation de textes ; - préparation d'une lecture à voix haute ; - lecture après préparation d'un texte dont les pairs ne disposent pas ; - enregistrement et écoute ou visionnement de sa propre prestation ou d'autres prestations.
Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)	
<u>Connaissances et compétences associées</u> - respecter des règles organisant les échanges ; - prendre conscience et tenir compte des enjeux ; - organiser son propos ; - utiliser le vocabulaire mémorisé.	<u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u> - prise en charge de rôles bien identifiés dans les échanges, notamment dans les débats ; - préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (ce que l'on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments, etc.).



Adopter une distance critique par rapport au langage produit	
<u>Connaissances et compétences associées</u> - repérer le respect ou non des règles organisant les échanges dans les propos d'un pair ; - prendre en compte des règles explicites établies collectivement ; - se corriger après écoute.	<u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u> - participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales ; - reformulation de propos ; - implication des élèves dans l'observation et l'évaluation des productions orales de leurs pairs, dans des situations variées (exposés, débats, échanges, etc.) ; - élaboration d'un aide-mémoire avant une prise de parole (première familiarisation avec cette pratique).

Lecture et compréhension de l'écrit

Lecture et écriture sont deux activités intimement liées dont une pratique bien articulée consolide l'efficacité. Leur acquisition s'effectue tout au long de la scolarité, en relation avec les autres apprentissages ; néanmoins, le cycle 2 constitue une période déterminante.

Au CP, les élèves parviennent à un déchiffrage aisé et à une automatisation de l'identification des mots pour acquérir, au cours des trois années du cycle, une réelle autonomie dans la lecture de textes variés, dont les textes informatifs, adaptés à leur âge. La pratique de ces textes les conduit à élargir le champ de leurs connaissances, à accroître les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d'intérêt, à affiner leur pensée.

Au CP, les élèves pratiquent, de manière concentrée dans le temps, des activités sur le code de l'écrit dont ils ont eu une première expérience en GS. Il s'agit pour les élèves d'associer lettres ou groupes de lettres et sons, d'établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes. L'apprentissage systématique de ces correspondances est progressivement automatisé à partir de phrases et de textes que les élèves sont capables de déchiffrer. Ces activités de lecture, menées conjointement aux activités d'écriture, doivent être régulières et structurées. Ce sont des « gammes » indispensables pour parvenir à l'automatisation de l'identification des mots à la fin de l'année. L'automatisation du code alphabétique doit être complète à la fin du CP.

L'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques : copie, restitution différée, aptitude à transcrire les sons en lettres. Écrire est l'un des moyens d'apprendre à lire, en lien avec le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la compréhension. La multiplicité des entraînements, sous diverses formes, conduit à une automatisation progressive.

La compréhension est la finalité de toutes les lectures. Dans la diversité des situations de lecture, les élèves sont conduits à identifier les buts qu'ils poursuivent et les processus à mettre en œuvre. Ces processus sont travaillés à de multiples occasions, mais toujours de manière explicite grâce à l'accompagnement du professeur, à partir de l'écoute de textes lus par celui-ci, en situation de découverte guidée, puis autonome, de textes simples ou à travers des exercices réalisés sur des extraits courts.

La lecture collective d'un texte permet l'articulation entre les processus d'identification des mots et l'accès au sens des phrases. Elle s'accompagne d'activités de reformulation qui favorisent l'accès à l'implicite et sont l'occasion d'apports de connaissances lexicales dans des domaines variés (via la diversité des lectures proposées aux élèves).

La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l'aisance de la lecture. Cet exercice sollicite des habiletés multiples. Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l'articulation entre l'identification des mots écrits et la compréhension, et permet aux élèves d'aborder de manière explicite la syntaxe de l'écrit.



La fréquentation d'œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs, etc. Cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse. Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.

Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, elles sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui répondent à leurs goûts ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui pourront constituer au sein de la famille un objet d'échange.

La lecture met à l'épreuve les premières connaissances acquises sur la langue, contribue à l'acquisition du vocabulaire ; par les obstacles qu'ils font rencontrer, les textes constituent des points de départ ou des supports pour s'interroger sur des mots inconnus, sur l'orthographe de mots connus, sur des formes linguistiques.

- Attendus de fin de cycle**
- identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
 - lire et comprendre des textes variés, adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
 - lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1 400 à 1 500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation ;
 - lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u> <u>En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique) ; - savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent ; - établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes) ; - mémoriser les composantes du code ; - mémoriser des mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - manipulations et jeux de tri et de distinction permettant de travailler sur l'identification et la discrimination des phonèmes : trouver, isoler, segmenter, remplacer des phonèmes ; - copie de mots et, surtout, encodage (transcription des sons en lettres) de mots construits avec les éléments du code appris ; - activités régulières et fréquentes sur le code (très concentrées sur les périodes 1, 2 et 3 du CP) : exercices, « jeux » de correspondance des graphèmes/phonèmes, notamment avec des outils numériques, permettant de fixer des correspondances, d'accélérer les processus d'association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recombinaison de mots ; - lecture à voix haute de syllabes, puis de mots ; - dictée de syllabes et écriture autonome avec correction immédiate de l'enseignant ; - utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire ; - dictées quotidiennes diversifiées ;



Comprendre un texte et contrôler sa compréhension	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u> <u>En lien avec l'écriture</u></p> <ul style="list-style-type: none">- savoir mobiliser la compétence de décodage ;- mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte ;- savoir parcourir le texte de manière rigoureuse ;- être capable de faire des inférences ;- savoir mettre en relation sa lecture avec les éléments de sa propre culture ;- savoir mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types) ;- savoir mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes. <p>Savoir contrôler sa compréhension</p> <ul style="list-style-type: none">- savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées ;- être capable de formuler ses difficultés, d'esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l'aide.- maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <p>Deux entrées pour travailler la compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none">- lecture réalisée par l'élève de phrases ou de textes déchiffrables ;- lecture par l'adulte de textes longs (ou enregistrés), comme à l'école maternelle mais sur des textes plus complexes ; puis peu à peu sur des textes que l'élève peut entièrement décoder. L'élève interprète oralement les textes comme mode d'accès possible à la compréhension. <p>Pratique régulière d'activités permettant la compréhension d'un texte :</p> <ul style="list-style-type: none">- activités individuelles :<ul style="list-style-type: none">- recherche et justifications (surlignage d'informations dans le texte, etc.) ;- écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées ;- repérage de mots de liaison ;- fluence en lecture ;- activités de collaboration : échanges guidés par le professeur, justifications (texte non visible).- activités variées guidées par le professeur permettant aux élèves de mieux comprendre les textes :<ul style="list-style-type: none">- reformulation, rappel du récit ;- réponses à des questions ;- titres de paragraphes ;- caractérisation des personnages ;- représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.).- variété des textes travaillés (et notamment des textes informatifs) ;- le texte lu ou entendu favorise l'étude du vocabulaire en contexte : substitution, transformation, suppression ; approche de l'étymologie des mots ;- reformulation ;- mobilisation des connaissances dans des dictées ; <p>- entraînements à la compréhension, apprentissage explicite des stratégies de compréhension ;</p> <p>- justification des réponses (interprétation, informations trouvées, etc.), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.</p>

Pratiquer différentes formes de lecture	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir lire en visant différents objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - lire pour réaliser quelque chose ; - lire pour découvrir ou valider des informations sur... ; - lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ; - lire pour enrichir son vocabulaire ; - lire pour le plaisir de lire. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <p>Diversité des situations de lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture fonctionnelle, notamment avec les écrits scolaires : emploi du temps, consignes, énoncés de problèmes, outils gardant trace des connaissances structurées, règles de vie, etc., mais aussi recettes de cuisine, notices pour réaliser divers objets, etc. ; - lecture documentaire : manuels, ouvrages spécifiques, encyclopédies adaptées à leur âge, textes accompagnés d'autres formes de représentation, supports numériques, etc. ; - lecture de textes de fiction, de genres variés : extraits et œuvres intégrales. <ul style="list-style-type: none"> - fréquentation de bibliothèques ; - lecture de plaisir favorisée et valorisée ; échanges sur les livres lus, tenue de journal de lecture ou d'un cahier personnel – établissement d'un lien avec la famille ; - lectures comme objets d'échanges, au sein de la classe, à l'extérieur, avec des élèves plus jeunes, des personnes âgées, etc.
Lire à voix haute	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u> <i>(lien avec le langage oral)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir décoder et comprendre un texte ; - identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte ; - montrer sa compréhension par une lecture expressive. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l'expressivité de la lecture ; - situations de lecture à voix haute n'intervenant qu'après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte) ; - entraînement régulier à la lecture à voix haute ; - entraînement à deux ou en petit groupe homogène (lire, écouter, aider à améliorer, etc.) ; - enregistrements (écoute, amélioration de sa lecture) ; - pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs) à partager avec d'autres (récitation et interprétation d'un texte littéraire).

Écriture

Par un enseignement structuré, explicite, progressif, et en relation avec toutes les autres composantes de l'enseignement de français, l'expression orale, la lecture, la grammaire et le vocabulaire, les élèves acquièrent les moyens d'une écriture relativement aisée.

Apprendre à copier

Ayant commencé d'apprendre à écrire en cursive en grande section, ils complètent l'apprentissage du geste d'écriture non achevé et perfectionnent leurs acquis (sûreté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres.

Quel que soit le niveau d'enseignement, la fréquence, la régularité des situations d'écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Les activités de copie visent à entraîner les élèves aux gestes d'écriture et favorisent la mémorisation orthographique des mots écrits. Au début du cycle 2, le temps



que demande toute activité d'écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place tous les jours.

Les élèves apprennent à utiliser les fonctions simples d'un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche, etc.) en veillant à la mise en page. Les exigences qui s'appliquent à la copie sont justifiées par l'usage réel qui sera fait des messages ou des textes copiés.

La rédaction de textes est articulée avec l'apprentissage de la lecture. Il n'est pas nécessaire d'être lecteur pour commencer à écrire, les professeurs s'appuient sur les acquis de l'école maternelle développés notamment dans les essais d'écriture de mots.

La diversité des textes écrits répond à la variété des situations d'apprentissage. C'est le travail conduit avec méthode, explicite et continu sur le cycle, en relation constante avec la lecture et l'étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s'insère apporteront la matière aux textes écrits.

Des tâches quotidiennes d'écriture sont proposées aux élèves : rédaction d'une phrase en réponse à une question, formulation d'une question, élaboration d'une portion de texte ou d'un texte entier. Avec l'aide du professeur, ils établissent les caractéristiques du texte et ses enjeux. Ils apprennent à écrire des textes de genres divers. Les élèves prennent plaisir à écrire sous le regard bienveillant de l'enseignant. Pour passer à l'écriture, ils s'appuient sur des textes qu'ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur écrit : vocabulaire, thèmes, modes d'organisation mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s'approprient des formes et modèles à respecter ou à détourner. Avec l'aide du professeur, ils prennent en compte leur lecteur. Des exercices d'entraînement à l'écriture développent des automatismes qui permettent de faire progresser les élèves. Pour les élèves encore trop peu autonomes dans l'écriture, leurs propos sont transcrits par l'enseignant.

Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe suppose l'expérience préalable de la lecture et de l'amélioration de textes dans une collaboration au sein de la classe et sous la conduite du professeur. Des remarques toujours bienveillantes faites sur le texte initialement produit, des échanges avec un pair à propos de ce texte sont des appuis efficaces pour construire l'autonomie de l'élève.

Les élèves développent une attitude de vigilance orthographique en faisant le lien avec l'étude de la langue, soutenus par le professeur qui répond à leurs demandes d'aide.

Attendus de fin de cycle

- copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la mise en page, la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation ;
- rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire ;
- améliorer un texte, notamment son orthographe, en tenant compte d'indications.



Copier (lien avec la lecture)

<u>Compétences et connaissances associées</u>	<u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u>
<ul style="list-style-type: none">- maîtriser des gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes ; - transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte → cursive) ; - utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots ; - respecter la mise en page des textes proposés (demandes ou informations adressées aux parents ; synthèses d'activités ; outils de référence ; résumés de leçons ; poèmes et chansons à mémoriser ; anthologie personnelle de textes, etc.) ; - relire pour vérifier la conformité orthographique ; - manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.	<ul style="list-style-type: none">- activités permettant le perfectionnement des acquis de la maternelle (sûreté et vitesse). Activités d'entraînement pour automatiser le tracé normé des lettres par un enseignement explicite de l'enseignant ; - activités de copie : copie active, copie retournée, copie au verso, etc. ; - en lien avec l'orthographe et le vocabulaire : activités de mémorisation de mots par la copie : copie différée et verbalisation des stratégies par les élèves ; - tâches de copie et de mise en page des textes dans des situations variées : demandes ou informations adressées aux parents ; synthèses d'activités ; outils de références ; résumés de leçons ; poèmes ; chansons à mémoriser, etc.

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue)

<u>Compétences et connaissances associées</u>	<u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u>
<ul style="list-style-type: none">- identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes ; - mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome) ; - acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc. ; - mobiliser des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue (affiches, cahiers, ouvrages, etc.).	<ul style="list-style-type: none">- <u>Des écrits courts :</u> Un écrit court est un texte individuel d'élève, d'une à cinq ligne(s), rédigé dans le cadre d'une situation motivante. C'est un écrit porteur de sens, qui se suffit à lui-même. Un écrit court peut être une partie d'un écrit plus long.<ul style="list-style-type: none">- situations quotidiennes intégrées aux séances d'apprentissage et concernant toutes les disciplines : rédiger une phrase en réponse à une question, poser une question, élaborer une portion de texte ou un texte entier, rédiger une conclusion d'expérience ou d'un débat, formuler un avis ou un point de vue après une lecture.- activités fréquentes d'écriture pour favoriser des automatismes : la phrase du jour, etc. ;- écriture à partir de supports variés (début de texte à poursuivre, texte à détourner, photos à légender, etc.) ;- recherche collective des caractéristiques attendues du texte à écrire : contes, albums, récits (textes narratifs), lettres, textes poétiques, documentaires, débats (textes argumentatifs), comptes rendus d'expérience, affiches (textes informatifs), recettes, règles de jeu (textes injonctifs), etc. ;- pratique du « brouillon » ou d'écrits intermédiaires (schéma, tableau, etc.) ;- réflexion organisée sur le fonctionnement de la langue ;



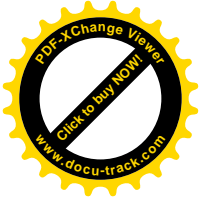
	<ul style="list-style-type: none"> - variation des modalités de travail individuellement ou à deux (motivation mutuelle, aide, etc.) ; - explicitation de sa démarche d'écriture à un pair. <p>- <u>Des écrits longs</u> intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. Le projet d'écriture, conduit sur le long terme, fédère les élèves autour d'un produit final dont le destinataire ne sera plus le professeur mais un public lié au projet lui-même (livre numérique, concours de poésies ou de nouvelles, journal de classe, etc.).</p>
--	---

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (lien avec l'étude de la langue)

<u>Compétences et connaissances associées</u>	<u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u>
<ul style="list-style-type: none"> - repérer des dysfonctionnements dans les textes écrits (omissions, incohérences, redites, etc.) pour améliorer son écrit ; - mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue ; - exercer une vigilance orthographique et mobiliser les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire, d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue ; - utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, guide de relecture, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - activités d'entraînement et de manipulation en lien avec les leçons de grammaire afin de s'habituer à intervenir sur des textes : enrichissement de phrases, recours aux pronoms pour éviter les répétitions, changement ou ajout d'éléments d'abord effectués de façon collective (pour discuter des formulations, pouvoir reformuler et verbaliser les stratégies) puis individuellement ; - activités de réécriture en changeant le genre ou le nombre du sujet ou en changeant le temps de la conjugaison ; - comparaison des textes produits en réponse à une même consigne ; - relecture à haute voix d'un texte par l'enseignant, par l'élève qui en est l'auteur ou un pair ; - relecture ciblée pour réinvestir un point précis d'orthographe, de grammaire ou de vocabulaire travaillé en classe ; - élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire ; - repérage des erreurs à l'aide du correcteur orthographique, une fois le texte corrigé.

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Les objectifs essentiels de l'étude de la langue au cycle 2 sont liés à la lecture et à l'écriture. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. Dès le cycle 2, l'enseignement de la langue est mené de manière structurée et progressive : la leçon de grammaire et de vocabulaire (découverte par l'élève d'une notion grammaticale ou d'un mot, de son sens, éventuellement de son histoire) doit être pratiquée dans le cadre de séances régulières qui leur sont spécifiquement consacrées. Les élèves y apprennent progressivement à pratiquer des observations et à se repérer dans la phrase. Ils prennent conscience du fonctionnement de la langue pour en acquérir les notions fondamentales. L'étude de la langue s'appuie sur l'observation et la manipulation d'énoncés oraux et écrits issus de corpus soigneusement constitués. C'est à partir de ces activités qu'il convient de structurer les apprentissages et de formuler des règles. Une dernière phase consiste à automatiser et mémoriser les compétences acquises. S'ils sont fréquents dans l'usage, les phénomènes irréguliers doivent être mémorisés.



Outre les corpus, les textes à lire et les projets d'écriture peuvent également servir de supports à des rappels d'acquis ou à l'observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés. Dans tous les enseignements, les professeurs accueillent avec intérêt les remarques révélant une vigilance relative aux mots ou à d'autres formes linguistiques.

Les connaissances se consolident dans des exercices réguliers et répétés et des situations de lecture et d'écriture. La mémoire a besoin d'être entretenue pour que les acquis constatés étape après étape se stabilisent dans le temps et deviennent automatisés, facilités par des exercices de copie et de dictée. Des activités ritualisées fixent et accroissent les capacités de raisonnement sur des énoncés et l'application de procédures qui s'automatisent progressivement.

- Attendus de fin de cycle**
- orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés ;
 - raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif) ;
 - utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

Passer de l'oral à l'écrit (lien avec la lecture)	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <p>Connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> - les correspondances graphophonologiques ; - la valeur sonore de certaines lettres (s - c - g) selon le contexte ; - la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im). 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - exercices réguliers d'observation, de manipulation des faits de langue ; - élaboration de listes de mots ; - pratique quotidienne de dictées de syllabes et de mots ; - rituels fondés sur la répétition et la récurrence pour mémoriser les leçons antérieures et automatiser les acquis.
Construire le lexique	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser des mots en fonction des lectures et des activités conduites, pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire ; - savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage ; - percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu ; - être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - observation à partir d'exemples proposés par l'enseignant ou appartenant aux textes lus. - constitution de fiches, carnets, affiches murales, etc. ; - activités fréquentes pour développer l'enrichissement lexical (et culturel) et la notion de plaisir : découverte d'un mot, de sa singularité, ses sonorités, sa graphie, sa formation, etc. ; - manipulation ludique de préfixes et suffixes pour construire des mots ; - mémorisation de mots par la récitation de textes et le réinvestissement.



S'initier à l'orthographe lexicale

Connaissances et compétences associées

- mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé :
 - vocabulaire des activités scolaires et des domaines disciplinaires ;
 - vocabulaire de l'univers familier à l'élève : maison, famille, jeu, vie quotidienne, sensations, sentiments.
- mémoriser les principaux mots invariables ;
- être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques).

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

- activités en lien avec les apprentissages de tous les enseignements ;
- activités de repérage, de tri et d'analyse des mots selon des critères variés : champ lexical, familles de mots, analogie morphologique, mots invariables ;
- épellation de mots ;
- activités ritualisées de copie de mots, de phrases, de textes courts (de 2 à 5 lignes) ;
- exercices d'entraînement et de réinvestissement afin d'en mémoriser l'orthographe.

Se repérer dans la phrase simple

Connaissances et compétences associées

- identifier la phrase, en distinguer les principaux constituants et les hiérarchiser ;
- reconnaître les principaux constituants de la phrase :
 - le sujet ;
 - le verbe (connaissance des propriétés permettant de l'identifier) ;
 - les compléments.
- différencier les principales classes de mots :
 - le nom ;
 - l'article défini, l'article indéfini ;
 - l'adjectif ;
 - le verbe ;
 - le pronom personnel sujet ;
 - les mots invariables.
- reconnaître le groupe nominal ;
- reconnaître les trois types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives ;
- reconnaître les formes négative et exclamative et savoir effectuer des transformations ;
- utiliser la ponctuation de fin de phrase (! ?) et les signes du discours rapporté (« ») ;
- être capable de mobiliser les « mots de la grammaire » pour résoudre des problèmes d'orthographe, d'écriture et de lecture.

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

- activités ritualisées pour l'identification de la phrase simple en s'appuyant sur :
 - la ponctuation : point et majuscule ;
 - des questions : *De quoi parle-t-on ? Qu'est-ce qu'on en dit ?* ;
 - la lecture à voix haute pour saisir l'unité de sens.
- activités de manipulations, de tris, de classements de phrases, de groupes de mots pour apprendre à se repérer dans la phrase ;
- activités d'écriture, jeux, pour reconnaître les classes de mots, construire des groupes nominaux, des phrases simples, faire varier le complément d'objet, faire varier le complément circonstanciel ;
- exercices réguliers et récurrents d'entraînement, à l'oral et à l'écrit, et de réinvestissement pour permettre d'automatiser les mécanismes en cours d'acquisition.



Maîtriser l'orthographe grammaticale de base	
<p><u>Connaissances et compétences associées</u></p> <p>Comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - le fonctionnement du groupe nominal dans la phrase ; - la notion de « chaîne d'accords » pour déterminant/nom/adjectif (singulier/pluriel ; masculin/féminin). <p>Utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - des marques d'accord pour les noms et adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e) ; - d'autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux...) - des marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (<i>lecteur/lectrice...</i>) et les adjectifs (<i>joyeux/joyeuse...</i>) ; - identifier la relation sujet - verbe (identification dans des situations simples). - identifier le radical et la terminaison. - trouver l'infinitif d'un verbe conjugué. - mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour : <ul style="list-style-type: none"> - être et avoir ; - les verbes du 1^{er} groupe ; - les verbes irréguliers du 3^{ème} groupe (<i>faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre</i>). - distinguer temps simples et temps composés. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - activités ritualisées d'observation, de manipulation, de structuration et formulation de règles à partir des régularités (accords, conjugaisons) ; - élaboration d'outils individuels et collectifs : fiches complétées au cours de l'année, affichage, etc. ; - échanges ou débats autour des collectes réalisées, afin de construire une conscience orthographique ; - prolongement de la leçon de grammaire et d'orthographe par des activités d'écriture ; - pratique quotidienne de la dictée : elle permet de se concentrer exclusivement sur la réflexion logique et la vigilance orthographique et de travailler des compétences précises identifiées et annoncées par le professeur ; - différentes formes de dictée : auto-dictée, dictée de mots ou de phrases préparées, dictée raisonnée, etc. ; - correction avec échanges au sein d'un binôme ou d'un petit groupe d'élèves (justification des choix) ; - activités de substitution d'un temps à un autre ; - élaboration progressive de « tableaux de conjugaison » ; - mise en situation de résolution de problèmes orthographiques et justification des choix.

Croisements entre enseignements

La pratique de la langue, orale et écrite, est constitutive de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective. Par la répétition, elle permet un véritable entraînement. Les activités d'oral, de lecture, d'écriture sont quotidiennement intégrées dans l'ensemble des enseignements.

Le langage oral trouve à se développer dans les échanges, dans les débats (à propos de textes ou d'images), dans les comptes rendus, dans les discussions réglées (lien avec l'enseignement moral et civique), etc. Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes et d'illustrations associées, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à un écrit (élaboration d'un propos et rédaction). L'apprentissage d'une langue vivante est l'occasion de procéder à des comparaisons de son fonctionnement linguistique avec celui du français, mais aussi d'expliciter des savoir-faire utiles en français (écouter pour comprendre, comparer des mots pour inférer le sens, etc.).

Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer la lecture, l'expression orale et/ou écrite, les pratiques artistiques et/ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des comptes rendus (sous différents formats : affiche, exposition



commentée, etc.) de sorties ou de voyages (par exemple à la découverte de l'environnement proche, en lien avec l'enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires.